

Image not found or type unknown



donation de 10% sur une maison à son conjoint

Par **petunia**, le **09/02/2010** à **08:07**

Bonjour

Divorcée depuis 20 ans, mon ex et moi avons une ferme qui fut rachetée par celui-ci avec un accord verbal que celle-ci revienne à mes 3 enfants à sa mort. Pour cela, un effort financier de ma part fut consenti. Mon ex est remarié depuis 20 ans et a dit à l'un de ses fils qu'une loi exigeait de donner 10% de la maison en cas de vente et de rachat d'une autre.... Je me pose des questions et n'ai jamais entendu parler de cela..... Pourriez-vous m'éclairer... Merci salutations